

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0653 du 01/07/2014

Arrêté du 7 mai 2014

ARRETE PORTANT MAINTIEN EN SERVICE DETACHE DANS DES EMPLOIS DE CHEF DE SERVICE
COMPTABLE DE 4^{EME} CATEGORIE (INDICE 1040) ET 5^{EME} CATEGORIE (INDICE 1015) D'INSPECTEURS
DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte maintien en service détaché dans des emplois de chef de service comptable de 4^{ème} catégorie (indice 1040) et 5^{ème} catégorie (indice 1015) d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe.

Date d'application : 2^{ème} semestre 2014

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MAINTIEN EN SERVICE DÉTACHÉ DANS DES EMPLOIS DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 4ÈME CATÉGORIE (INDICE 1040) ET 5ÈME CATÉGORIE (INDICE 1015) D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MAINTIEN EN SERVICE DÉTACHÉ DANS DES EMPLOIS DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 4^{ÈME} CATÉGORIE (INDICE 1040) ET 5^{ÈME} CATÉGORIE (INDICE 1015) D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des finances et des comptes publics

ARRÊTÉ n° 45/2014 - IDIV du 07/05/2014

portant maintien en service détaché dans des emplois de chef de service comptable de 4^{ème} catégorie (indice 1040) et 5^{ème} catégorie (indice 1015) d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe.

Le ministre des finances et des comptes publics,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 relatif au classement des postes comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'avis de la commission administrative paritaire n° 2 de la direction générale des finances publiques du 13 mars 2014 ;
- Vu les demandes des intéressés ;

ARRÊTE

Article 1 : Les chefs de service comptable des finances publiques de 4^{ème} catégorie - 1040 dont les noms suivent, sont mutés en cette qualité sur un emploi de même catégorie dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage/marital Prénom N° DGFIP	Situation	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	
	Grade Echelon Rang	Direction Résidence Poste Emploi	Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
COLL MICHELE 136359	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 02/10/2009	DDFIP SAONE ET LOIRE MACON SIE MACON C1 HE 1040 C1 HE 1040	04/08/2014	DRFIP DE FRANCHE COMTE ET DU DOUBS BESANCON SIE BESANCON OUEST C1 HE 1040 C1 HE 1040
KRAS ANDRE 124327	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 31/12/2007	DDFIP VAL D'OISE GARGES-LES-GONESSE SIE GARGES-LES-GONESSE EST C1 HE 1040 C1 HE 1040	01/07/2014	DRFIP PICARDIE ET SOMME AMIENS SIE AMIENS SUD OUEST C1 HE 1040 C1 HE 1040
OAKS ANDRE 151680	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 01/08/2011	DRFIP HTE-NORMANDIE ET SEINE MARITIME ROUEN SIE ROUEN EST C1 HE 1040 C1 HE 1040	14/12/2014	DRFIP HTE-NORMANDIE ET SEINE MARITIME ROUEN SIE ROUEN OUEST C1 HE 1040 C1 HE 1040
REBMANN MICHEL 131531	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 02/09/2008	DDFIP HAUT RHIN MULHOUSE SIE MULHOUSE PLAINES C1 HE 1040 C1 HE 1040	01/08/2014	DRFIP BAS RHIN STRASBOURG SIE STRASBOURG OUEST C1 HE 1040 C1 HE 1040
WILLOT PHILIPPE 124612	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 01/09/2010	DDFIP VAL DE MARNE VINCENNES SIE VINCENNES HEA HEA	01/09/2014	DDFIP VAL DE MARNE CHAMPIGNY-SUR-MARNE SIE CHAMPIGNY SUR MARNE C1 HE 1040 C1 HE 1040

Article 2 : Les chefs de service comptable des finances publiques de 5ème catégorie - 1015 dont les noms suivent, sont mutés en cette qualité sur un emploi de même catégorie dans les conditions indiquées au tableau ci-après

Nom patronymique Nom d'usage/marital Prénom N° DGFIP	Situation	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	
	Grade Echelon Rang	Direction Résidence Poste Emploi	Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
PARDUCCI CHRISTIAN 131491	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 16/10/2008	DDFIP HAUTE SAVOIE ANNEMASSE SIE ANNEMASSE C1 HE 1015 C1 HE 1015	01/08/2014	DRFF LANGUEDOC-ROUSSILLON HERAULT MONTPELLIER SIE MONTPELLIER NORD OUEST C1 HE 1015 C1 HE 1015

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

PARIS, LE 7 MAI 2014

POUR LE MINISTRE,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CELINE CASTELEYN

<p>BOFIP Direction générale des Finances publiques</p>	<p>ISSN 2268-0756</p>
<p>Directeur de publication : Bruno Parent</p>	